

RHODESIE

LES MAILLES DU BLOCUS

PAR AQUINO DE BRAGANÇA

Depuis neuf ans que les colons rhodésiens ont proclamé unilatéralement leur « indépendance », et en dépit des sanctions appliquées par la communauté internationale, l'économie rhodésienne est relativement florissante. Cependant, malgré tous les efforts que font ses nombreux amis pour l'aider à vivre, un mal intérieur la ronge qui pourrait bien l'emporter.

Le 11 novembre 1965, le Premier ministre rhodésien, Ian Douglas Smith, proclame unilatéralement l'« indépendance » du pays. La Rhodésie était jusque-là une colonie de la Couronne qui, depuis 1923, jouissait d'une large autonomie.

La Grande-Bretagne est alors sous un gouvernement travailliste de Harold Wilson. Celui-ci refuse d'accepter le fait accompli et d'accorder l'indépendance avant qu'ait été réunie une conférence constitutionnelle susceptible d'élaborer un texte garantissant, du moins, feignant de garantir les droits des populations africaines, largement majoritaires.

Voilà donc la Rhodésie « hors la loi » et mise en accusation devant les Nations unies. Mais comment réduire un régime « rebelle » ? Le recours à une solution militaire ayant été écarté, reste le jeu des sanctions économiques, ce jeu qui rappelle fâcheusement les sanctions du même ordre

que la Société des Nations avait tenté d'appliquer à l'Italie fasciste à la suite de l'invasion de l'Ethiopie... Tout commerce avec les « mutins » de l'ordre international est déclaré illégal et Londres, avec l'accord du Conseil de Sécurité, décrète le blocus du port mozambicain de Beira, d'où part un *pipe-line* qui permet l'approvisionnement en pétrole de Salisbury. Privée de carburant, la Rhodésie sera contrainte de se soumettre. Là-dessus, tous les experts internationaux sont officiellement d'accord : en quelques mois, l'économie rhodésienne va se trouver plongée dans le chaos. Il reste évidemment la porte ouverte de l'Afrique du Sud et le fait que le pays se trouve profondément enfoncé à l'intérieur de cette Afrique australe sous domination blanche qui doit, inévitablement, lui manifester une solidarité sans faille ; mais, de cela, personne n'a cure.

Résultat, un an plus tard, les re-

belles n'ont pas cédé. C'est alors que, le 11 décembre 1966, le Conseil de Sécurité impose les sanctions économiques contre le pays et interdit de lui livrer plus particulièrement des armes et de l'équipement militaire. Sans résultat probant. Il va même apparaître assez rapidement que la déclaration unilatérale d'« indépendance » a donné, d'une certaine manière, un véritable coup de fouet à l'économie rhodésienne.

Des facteurs

imprévus

C'est ainsi qu'en janvier 1968, M. Wrathall, ministre de l'Economie du gouvernement rebelle, peut annoncer à son parlement que, malgré les sanctions, « le *Produit national brut rhodésien s'était accru en 1967 de 8,6 %, l'augmentation la plus importante depuis 1956. Les investissements*

► avaient augmenté de 24 % et la production agricole de 5,2 % ».

En 1967, alors que 5 000 ressortissants de race blanche avaient quitté le pays, 10 000 immigrants étaient venus s'y installer. « *La Rhodésie a remarquablement bien réussi en 1967, pouvait-on lire alors dans un organe du patronat sud-africain, qui ajoutait. et il y a tout lieu de croire que ce succès va se renouveler, à moins que ne surgissent des facteurs imprévus.* » (« Johannesburg Business Times », 17 décembre 1967.)

Or, ces nouveaux succès vont effectivement se produire. S'il faut en croire l'étude sur l'économie de la Rhodésie, publiée à Salisbury en avril 1972, le produit intérieur brut du pays, qui avait atteint 957,7 millions de dollars rhodésiens en 1970, était passé, en 1971, à 1 088,4 millions de dollars, chiffre record. Cela représentait un taux de croissance de 13,6 % contre 7,3 % de 1969 à 1970. En valeur réelle, compte tenu de l'ajustement dû à la hausse des prix, ce taux pouvait être évalué, d'après les experts de l'O.N.U., à 10 % contre 4,5 % l'année précédente.

Une politique de spoliation

Toujours au cours de l'année 1971, la formation de capital fut évaluée à environ 210 millions de dollars rhodésiens, soit 19 % du P.I.B. La hausse des salaires de la population blanche s'était élevée de 12,2 % (contre 8,4 % en 1970). Cette hausse se révélait supérieure de 25 % à celle des salaires « blancs » du pays le plus riche de l'Afrique australe : l'Afrique du Sud. En 1970, la population de souche européenne (243 000 personnes contre quelque 4 millions d'Africains) avait augmenté de neuf mille personnes avec une immigration nette de 6 340 personnes, encore un chiffre record mais, celui-là, pour les dix dernières années.

La politique des sanctions se traduisait néanmoins par une baisse substantielle des exportations passées de 399 millions de dollars américains en 1965 à 249 millions en 1968. Mais ces exportations n'étaient pas moins remontées à 308 millions en 1969 et à 388,2 en 1971. Certes, compte tenu de la dégradation monétaire, c'était incontestablement moins que six ans plus tôt mais ce n'était quand même

pas mal pour un pays avec lequel le monde entier s'était engagé à ne plus commercer...

La Grande-Bretagne avait cessé ses importations de tabac rhodésien (environ 35 millions de livres sterling) et le gouvernement de Salisbury avait dû accorder d'importantes subventions à ses planteurs (tous européens) : environ 29 millions de livres sterling (d'après « The Times » du 22 avril 1971). Cette année-là (1971), près de 150 millions de livres (poids) sur les 200 millions que constitue la récolte habituelle étaient restées invendues. Mais, en fin de compte, ce n'était là qu'inconvénient mineur face aux résultats d'ensemble.

Pour comprendre comment la Rhodésie est parvenue jusqu'alors à si bien dominer les obstacles qui pouvaient barrer la route à son développement, il faut remonter au début des années 1930, époque où la bourgeoisie coloniale s'est engagée résolument, à l'image de ses voisins sud-africains, dans une politique concertée et progressive de spoliation des terres des Africains. Parqué dans les zones les moins fertiles (les « réserves ») et dépourvu de véritables moyens de subsistance, le gros de la population autochtone s'est trouvé contraint de vendre au plus bas prix sa force de travail aux colons agricoles du voisinage ou aux grandes compagnies minières.

Le capitalisme périphérique rhodésien a pu disposer ainsi d'une main-d'œuvre abondante et bon marché pour opérer son décollage économique : les salaires des ouvriers agricoles et mineurs africains de la Rhodésie sont parmi les plus bas du continent, et donc du monde : ils se chiffrent entre 30 et 50 francs français (1 500 et 2 500 F. C.F.A.) par mois.

Et, non contents de bénéficier de cette masse de manœuvre, les fermiers rhodésiens importent de la main-d'œuvre du Malawi et du Mozambique, faisant ainsi peser une menace permanente sur les masses autochtones susceptibles d'émettre quelque revendication.

C'est l'existence de cet important potentiel humain qui permit au « pouvoir pâle » rhodésien de lancer, au début des années 1960, à la veille de la rupture avec la Grande-Bretagne, un programme ambitieux d'industrialisation. La plupart de ces projets industriels, dont le nombre dépassait mille, devinrent opérationnels au cours des années 1968-1969. C'est

alors que la production industrielle va s'élever à environ 500 millions de dollars rhodésiens, soit un accroissement de 14 % par rapport aux années 1967-1968. Cette croissance rapide — particulièrement dans les textiles où le volume de la production augmente de 47 % — va se poursuivre en 1970. Cette année-là, la production industrielle atteint 580 millions de dollars rhodésiens, soit, une fois encore, une hausse de 14 %.

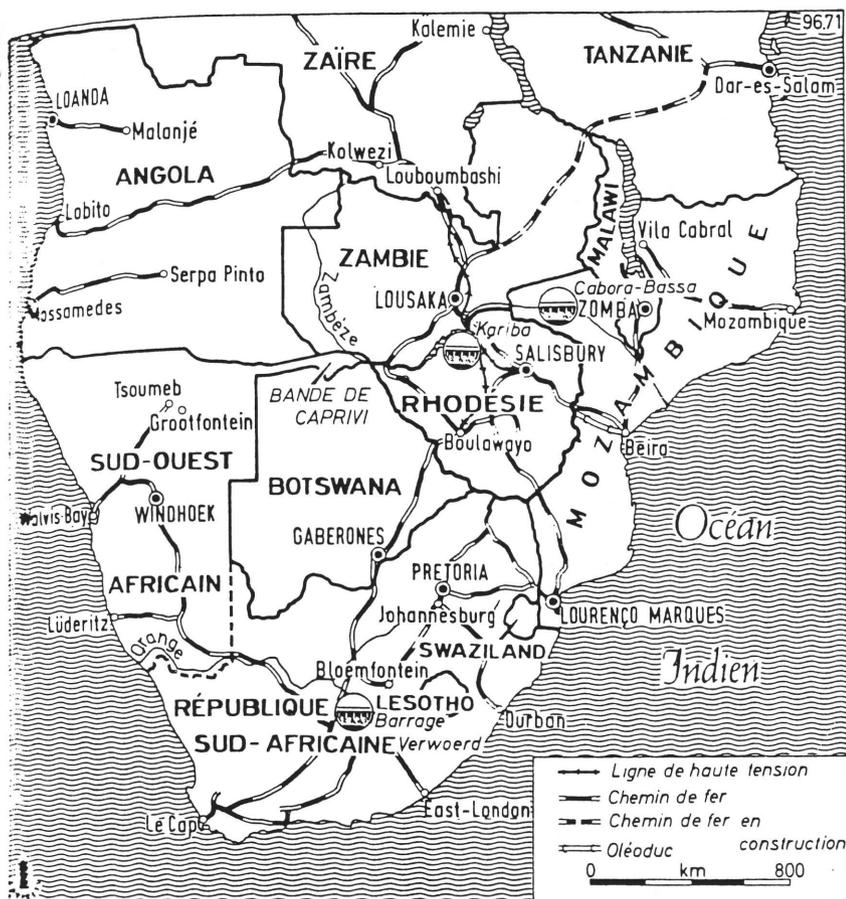
En 1971, l'agriculture, de son côté, fait un bond de 12,3 % (182 millions de dollars), le bâtiment de 17 %, l'hôtellerie de 21 %, les transports et les communications de 17 %. La valeur totale de la production minière s'était élevée en 1970, grâce notamment aux investissements massifs sud-africains, à 99 millions de dollars, contre 88 l'année précédente, soit une hausse de 12 %. C'est le boom dans le blocus.

Naturellement, ce « miracle économique » n'était pas dû à la seule croissance autocentrée de la production rhodésienne. Sans l'aide massive et diversifiée de l'Afrique du Sud, sans la compréhension active du Portugal qui offre les ports et les moyens de transport qu'il contrôle, sans aussi la complicité des firmes multinationales ayant des filiales en Rhodésie, le gouvernement de Salisbury n'aurait pu défier avec tant de facilité les Nations unies. M. Roy Well, président de la chambre de commerce de Rhodésie, le déclara un jour franchement : « *Libre à eux (sous-entendu nos adversaires. — N.D.L.R.) de faire de beaux discours creux. A l'O.N.U. ce qui compte en définitive, c'est ce que font les Etats-membres. Quoi qu'il arrive, il nous faudra déployer un maximum d'ingéniosité pour triompher des sanctions nouvelles qui nous frappent. Et cette ingéniosité, nous en avons en quantité suffisante pour vaincre.* » (« Rhodesia Herald », 30 mai 1968.)

Les conspirateurs et leurs complices

En fait d'ingéniosité, c'est d'une véritable conspiration dont il s'agissait et dont il s'agit encore. On pouvait lire, dans un journal sud-africain « The Financial Mail », le 11 août 1967 : « *Cette conspiration touche l'ensemble du pays. Les conspirateurs siègent dans les conseils d'administration des firmes et des usines. Ils ont*

des
com
que
plar
les
vri
cité
me
assi
seri
ségi
l'ir
vete
doc
cés
des
me
Da
via
so
pe
co
di
ef
im
th
p
a



raient sur les statistiques officielles. Le reste avait été camouflé. La Grande-Bretagne elle-même n'avait-elle pas omis de signaler qu'elle avait importé « clandestinement » cette année-là 9 000 tonnes de chrome rhodésien ? Quant aux Etats-Unis, ils ne prendront pas tant de peine : ils importeront ce chrome officiellement.

Une conclusion, donc, s'impose : la politique de sanctions contre la Rhodésie a été un échec, échec dû d'une part à la situation géographique du pays et à son environnement, d'autre part au vaste réseau de compllicités dont les racistes de Salisbury bénéficient à l'intérieur du monde capitaliste. Est-ce à dire pour autant que les colons rhodésiens ont gagné la partie ? Non, car s'ils l'ont emporté, comme il était aisément prévisible, sur le plan économique, il n'en va pas de même sur le plan politique.

La vanité de ces réussites

Aujourd'hui, la guérilla a commencé de s'implanter sérieusement dans la vallée du Zambèze. Les voies de communication qui relient la Rhodésie et le Malawi au port de Beira sont régulièrement coupées par les forces du Front de Libération du Mozambique. Le Portugal est secoué jusque dans ses structures métropolitaines. Le gouvernement de Salisbury rappelle des réservistes de l'armée de terre, de la police, de l'armée de l'air pour faire face aux « nouvelles nécessités opérationnelles ». Les experts occidentaux sont unanimes : le rapport des forces risque de changer dans toute l'Afrique australe avec la percée du Frelimo vers le sud. Signe des temps : en septembre dernier, pour la première fois dans l'histoire de la Rhodésie, le solde immigratoire a été négatif.

Une nouvelle preuve — s'il était nécessaire d'en apporter une — de la vanité des réussites économiques si elles ne sont pas au service d'une politique viable et de la relative facilité avec laquelle il est possible de construire une certaine prospérité pour une faible minorité lorsque la grande masse de la population est en situation d'être surexploitée. Mais qu'advient-il de ce genre de réussite artificielle lorsque vient le moment de faire les comptes ?

AQUINO DE BRAGANÇA

des contacts dans chaque capitale, des complices dans chaque port. Les banquiers jouent un rôle de tout premier plan dans cette affaire : ils financent les marchés d'import-export et ouvrent des lettres de crédit pour leurs clients en faisant appel aux établissements bancaires non britanniques. Ils assurent les liaisons occultes, acceptent les marchandises déclarées « stratégiques » dont l'exportation — ou l'importation — est rigoureusement interdite et les expédient avec des documents « retouchés », des certificats d'origine falsifiés... Les marchands changent de bateau, de document, de destination plusieurs fois. Dans certains cas, comme pour la bande, les exportations rhodésiennes sont échangées contre des produits du pays importateur. Dans d'autres cas, comme pour l'amiante et le cuivre, elles sont ajoutées aux cargaisons sud-africaines de telle sorte qu'il devient impossible, dans ce dédale d'acheminements multiples, de procéder à une évaluation précise de la part qu'y prend chacun. Il convient d'ailleurs de ne pas oublier le rôle que jouent

dans l'observance des sanctions les messageries maritimes. Celles-ci acceptent les marchandises sur le vu des documents et ne s'occupent plus guère du reste. La Rhodésie est devenue un lieu paradisiaque pour l'agent, l'intermédiaire, le courtier du « monde libre ».

Ainsi peut-on expliquer que, pour la seule période de janvier à avril 1967, les importations sud-africaines en provenance du Japon aient augmenté de 44 %, en provenance d'Allemagne fédérale de 47 %, des Pays-Bas de 37 %, d'Italie de 34 %, des Etats-Unis de 11 %, enfin, de la Grande-Bretagne elle-même, de 32 %. Ces achats supplémentaires faits par des firmes sud-africaines correspondaient au volume des marchandises exportées vers la Rhodésie (enquête du « Times » de Londres du 28 août 1967).

Une évaluation faite par le gouvernement britannique pour l'année 1968 chiffrait à quelque 44 millions de livres les exportations rhodésiennes aux pays non africains. Sur ce total, 7 millions de livres seulement figu-